

RAPPORT DE MISSION DE SENSIBILISATION DES ACTEURS DE L'EMAPE, FILIERE DIAMANT ET DE COLLECTE DES DONNEES

I. CONTEXTE

En exécution de l'ordre de mission n° 018/COORD/ITIE-RDC/ST/GMK/2023 du 28 Juin 2023 dont copie en annexe, une délégation mixte des Experts du Secrétariat technique de l'ITIE-RDC, du chargé des statistiques du CEEC, de chefs de division du SAEMAPE et un membre de la cellule financière du COREF (porteur d'un ordre de mission de son service) a effectué une mission de service allant du 09 au 20 Juillet 2023 à Tshikapa dans la Province du Kasai.

Cette mission avait pour objectifs de :

- Contacter et sensibiliser les acteurs de la province du Kasai qui interviennent dans l'Artisanat minier ;
- Organiser un atelier de formation sur la Norme ITIE et sur la déclaration à l'ITIE ;
- Descendre sur terrain et collecter les données intéressant le Rapport ITIE à produire.

Et ce, en vue d'intégrer l'artisanat minier, filière diamant dans le périmètre de déclaration des données à l'ITIE

II. DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission s'est déroulée de la manière suivante :

✓ Dimanche 09 Juillet 2023 :

- Arrivée de l'équipe chargée de la mission de sensibilisation et de collecte des données de l'EMAPE, filière diamant à Tshikapa et installation.
- Séance de travail avec le Directeur provincial de SAEMAPE et le Coordonnateur provincial du Projet Encore afin d'échanger sur le contenu et planifier l'exécution de la mission sur terrain.

✓ Lundi 10 Juillet 2023 :

- Présentation des civilités au Gouverneur de province (l'équipe a été reçue par le Ministre de l'intérieur qui assurait l'intérim), puis au Ministre provincial des Mines et enfin, au Ministre provincial des Finances ;
- Prise de contact avec les autorités de la DGRKAS, les Responsables du CEEC, de la Division des mines, du SAEMAPE, du CIS DGI, du Ressort DGRAD, de l'Antenne DGDA ainsi que des représentants de la FEC et des OSC ;
- Tour de quelques Comptoirs et bureaux d'achats de diamant et Reconnaissance de la ville.

✓ Mardi 11 Juillet 2023 :

Les équipes ont entamé les descentes sur les sites ci-après, avec l'accompagnement des agents locaux de la Division des mines, du SAEMAPE et des Policiers :

- **Site de Tshisele :** Il est situé à $\pm$ 25 km de Tshikapa le long de la rivière Kasai sur sa rive droite.

Informations recueillies

Pas de ZEA.

Le site est en exploitation depuis plus d'une semaine et $\pm$ 18 dragues de 6 à 8 pouces y sont opérationnelles. Ces dernières appartiennent soit aux négociants soit à des partenaires autres que des négociants
Effectifs estimés à $\pm$ 40 creuseurs œuvrant sur la drague ;

Présence des agents SAEMAPE permanents supervisant chacun 2 à 3 dragues ;



- Pas d'agents de la Division provinciale des mines présents sur ce site.

- **Site de Katshianga** (en amont de la rivière Tshikapa), selon les agents SAEMAPE trouvés à Tshisele, ce site est situé sur le périmètre de la Société TALVO détentrice du PE 570 et l'on note la diminution d'activités avec la présence de la seule machine (drague) appartenant à la même société.
- **Site de SHIBRIKITA** situé à 20 km du centre de Tshikapa et localisé dans la ZEA 208 comportant 2 dragues de 8", 4 dragues de 6" et 5 autres de 4" de la société Radiam qui travaille avec la seule coopérative minière Loji 3As « COMILA » en sigle. Cette dernière est composée de 20 (vingt) personnes dont 15 hommes et 5 femmes. Elle est supervisée par un seul agent du SAEMAPE.

Note : En raison du blocage de circulation suite à un incident sécuritaire survenu la nuit précédente dans la ville, l'équipe n'a pu se déployer que dans l'après-midi. C'est ainsi qu'elle n'a couvert que les sites environnants.

✓ **Mercredi 12 Juillet 2023 :**

A. Axe Tshikapa – Kindamba

a) **Site de Kindamba :** C'est un site à 60 km de Tshikapa

Informations recueillies :

- L'exploitation est menée par la Coopérative Minière de Ngulungu (COMING) opérant sur deux ZEA n° 266 et n°267 ;
- Opérationnel avec des puits de 16-20 m de profondeur (avec actuellement 322 puits existants œuvrant avec 4 creuseurs/puits) mais aussi 596 puits qui sont encore des puits de contrôle (test) et donc non encore véritablement opérationnels ;

Note : Arrivée sur place, l'équipe n'a pas pu le visiter car site fermé pour raison de journée fériée (observations des cérémonies traditionnelles)

b) **Chantier de Lubamba** (à 3 Km de Kindamba), **ZEA 267**

- Site géré par les kimbanguistes, Coopérative en cours de constitution (Coopérative Minière de Kingiani « COMIK ») ;
- Exploitation à ciel ouvert depuis mai 2023 sous format 4 x 4m avec 37 puits employant ± 4 personnes/puits ;
- Présence d'agents SAEMAPE et de la Division des mines.

B. Axe Tshikapa – Kamana-Ndeke

c) **Site de KAMANA-NDEKE** à 1h15' (20km) du centre de la ville de Tshikapa, avec 8 puits à ciel ouvert opérationnels, plus au moins 30 hommes (pas des femmes pas d'enfants)

Un agent de SAEMAPE y affecté mais absent à l'arrivée de l'équipe, pas d'agents de mines.

✓ **Jeudi 13 Juillet 2023 :**

A. Axe Tshikapa – Lukombo – Biponga

a) **Site de Biponga :** situé à ± 80 km de Tshikapa dans le secteur de Kabambayi le long de la rivière Kasai (rive droite),

- Localisé sur le périmètre du PEPM 2818 de la Société MAPWAR Faustin,

- Exploitation par dragues (14) sous contrats avec le Titulaire du titre,
- Présence d'agents SAEMAPE et de la Division des mines.

b) Site de Tshimbinda dans le secteur de Kabambayi :

Informations obtenues sur terrain

- Exploitation semi-industrielle par drague robot sur le périmètre de la société MIKAS titulaire de 15 PE et 5 PR.
- Chantier Bwana (secteur de Kabambayi) avec présence de 10 puits en exploitation à ciel ouvert sous 4x4m opérant sur périmètre MIKAS.

B. Axe Tshikapa – Kamonia – Kabuangondo

- Descente sur le **Site de KOMONIA** à 75 km du centre de Tshikapa.
Un seul agent SAEMAPE et quelques agents de mines y sont opérationnels
L'équipe a eu accès à quelques informations par rapport aux Z.F.A opérationnelles et aux exploitants (négociants en diamant) ;
- Descente sur le **Site de Kabuangondo** à 135 km du centre de Tshikapa mais non atteint pour raison d'insécurité (Temps limité, route difficile, obligation de traverser la rivière sur pirogue sans bouée de sauvetage).

✓ **Vendredi 14 Juillet 2023 :**

- Préparation de l'atelier (les présentations, relance des invités et contacts divers)
- Retour à la DGRKAS pour discuter des formats et détails de données apprêtées.

✓ **Samedi 15 Juillet 2023 :**

- Tenue de l'Atelier de sensibilisation des acteurs de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Echelle (EMAPE) et la collecte des données en vue de l'intégration du secteur minier artisanal, filière diamant au rapportage ITIE dans la salle de l'hôtel La Rose. L'atelier a connu la participation de 44 délégués provenant du Gouvernement provincial (Mines, Finances), de l'Assemblée provinciale, du CEEC/Kasaï, de la Division provinciale des mines, de la DGI, DGRAD, de la DGDA, de la DGRKAS, de la FEC, des Négociants, des Coopératives, des Exploitants artisanaux et de la société civile.

✓ **Dimanche 16 Juillet 2023**

- Mise en commun des éléments pour le rapport d'étape.

✓ **Lundi 17 Juillet 2023**

- Collecte des données auprès de la DGRKAS, du SAEMAPE et de la Division des mines.
- Obtention de SAEMAPE d'une partie des données en soft.

✓ **Mardi 18 Juillet 2023**

- Poursuite par l'équipe du suivi des données auprès de la DGRKAS, la DGRAD et du SEAMAPE.
- Et dans la soirée, rencontre les Responsables de l'Association provinciale des Négociants de Diamant et de l'Or du Kasaï « ANDOK » en sigle et des Exploitants miniers Artisansaux (creuseurs) pour un échange approfondi sur les conditions de travail, les difficultés et les suggestions de solutions.

✓ **Mercredi 19 Juillet 2023**

- Retrait auprès de la DGRKAS en dur et en soft de l'état des données des Exercices 2021 et 2022

- Retrait de la Division provinciales des mines d'une partie des données disponibles, en attendant les statistiques de production à transmettre ultérieurement.
- Transmission des données par le CEEC.

✓ **Jeu**di 20 **Juillet** 2023

- Retour sur Kinshasa.

III. DIFFICULTES RENCONTREES

Les difficultés recensées sont :

- Dans l'ensemble, le secteur artisanal étant trop complexe compte tenu de l'éparpillement des sites à des distances trop éloignées et à accessibilité difficile (soit par motos, pirogue et/ou hors-bord et même à pieds) et à cause des problèmes de sécurité sur certains itinéraires, les visites ont été limitées.
- La réticence des Régies financières (DGI, DGRAD et DGDA) à communiquer les données car non instruites par leur Hiérarchie,
- La présence des multiples services autres que ceux autorisés lors du partage des graviers (FARDC, ANR, DGM, Police des mines, Police territoriale, le Parquet et autres services judiciaires) perturbent la traçabilité des minerais et occasionne le manque à gagner des revenus attendus du secteur ;
- L'inadéquation de la logistique lors de la collecte des données ;
- L'effectif réduit des agents du SAEMAPE (absents dans la plupart des sites) ;
- Absence des agents des agents de la Division des mines dans certains sites ;
- Le nomadisme des exploitants et des zones d'exploitation qui migrent à chaque instant ;
- La non détention des appareils de détection par les services attitrés des mines ;
- Des ventes non contrôlées s'effectuant nuitamment ;
- La difficile collaboration entre les services des mines (Division provinciale des mines, SAEMAPE et CEEC...) observée sur terrain.

IV. RECOMMANDATIONS

- Nécessité de désigner un point focal ITIE à la DRGKAS et au SAEMAPE ;
- Nécessité de doter les services de contrôle des appareils de détection ;
- Renforcer les mesures de contrôle quant aux ventes frauduleuses notamment celles qui se font la nuit ;
- Doter les services de moyens de mobilité adaptés et conséquents ;
- Amener les services des mines (Division de mines, SAEMAPE et CEEC) à collaborer entre eux et aussi avec la DGRKAS ;
- Harmoniser (assainir) la présence des services étatiques non attitrés dans les sites miniers ;
- Nécessité de poursuivre la sensibilisation et formation des acteurs de l'EMAPE à la déclaration à l'ITIE.

Fait à Kinshasa, le 25 juillet 2023.-

Pour la délégation

Baudry OMEWATU

PS&E

